



POUR UNE
EDUCATION FINANCIERE
A L'ECOLE

Mai 2009

Pour une éducation financière à l'école

L'actualité vient nous rappeler une évidence : les mécanismes financiers font partie intégrante de la vie économique et leur méconnaissance apparaît pour tout citoyen comme un handicap dans sa vie personnelle et sociale.

De ce constat est née l'idée qu'une formation de base en finance personnelle était nécessaire et qu'elle serait d'autant plus utile et efficace qu'elle commencerait à l'école dont la vocation même est de fournir à chacun les éléments d'une culture générale permettant de fonder ultérieurement des choix responsables.

Cette réflexion, partagée par un nombre croissant de pays, vient de déboucher sur des préconisations de la part des grandes institutions internationales et européennes. Celles-ci sont bien sûr adaptables selon les configurations particulières de chaque système éducatif mais, au-delà des différences, elles permettent de converger vers un apprentissage partagé des premiers rouages d'une culture financière.

Ainsi en France, il est possible d'initier dès l'école, et au-delà, tout au long de la scolarité en collège et en lycée, aux rudiments de la finance, non pas comme une matière autonome, mais en prenant appui sur la contribution que peuvent apporter certaines disciplines : la culture financière est un savoir transversal qui trouve son unité dans la définition d'objectifs propres de connaissances et de compétences, déclinées par niveau d'enseignement, et qui se met en œuvre à travers des disciplines scolaires.

Les propositions en matière «d'éléments pour une culture financière à l'école» reposent donc sur cette approche qui permet à la fois d'aller vers l'objectif souhaité et de tenir compte des contraintes spécifiques du système éducatif français.

Sont d'abord présentées les compétences et les connaissances que tout jeune devrait, aux différents niveaux de scolarité, pouvoir maîtriser pour agir en acteur responsable, notamment à l'occasion des premières utilisations de l'argent qui, selon un sondage réalisé par l'Institut pour l'éducation financière du public¹ (IEFP), interviennent très tôt dans sa vie courante. Mais on l'aura compris, la finance personnelle s'insère dans un ensemble plus vaste de savoirs et on ne sera pas surpris de retrouver des exigences en matière de connaissances économiques plus générales sans lesquelles il serait vain de comprendre la portée de ses actes.

¹ Association créée en 2006 à l'initiative de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et dont la vocation est de participer à la diffusion d'une culture financière chez les Français – Voir présentation ci-jointe.

Sont ensuite déclinés les moyens de parvenir à cet objectif, le choix volontairement effectué pour l'enseignement obligatoire, consiste à partir des compétences définies dans le « socle » tel qu'il a été arrêté réglementairement². Certaines compétences apparaissent ainsi comme d'excellents points d'entrée pour introduire une initiation à la culture financière et on retrouvera dans la description qui suit différentes illustrations de cet éventail de possibilités. Au-delà de la scolarité obligatoire, les points d'appui reposent principalement sur des disciplines qui ont pour objet de former à une culture économique. La rénovation des programmes devrait permettre une bonne articulation entre culture économique générale et culture financière.

Enfin, des annexes permettent d'illustrer la démarche d'ensemble : une contextualisation du projet avec les recommandations de l'OCDE, de l'Union européenne³; des exemples de productions et d'activités proposées par l'IEFP et consultables sur son site lafinancepourtous.com.

La culture financière à l'école n'est donc pas aujourd'hui un simple effet de mode ou de circonstance. Elle est devenue un des éléments de cette culture générale nécessaire avant l'entrée dans la vie active. Mais plus encore, elle constitue la base de connaissances plus spécialisées que doivent posséder les futurs travailleurs, consommateurs ou épargnants. A ce titre, elle est devenue partie prenante de la culture citoyenne.



Bernard SIMLER
Vice-président

De l'Institut pour l'Education Financière du Public

² Cf. Bulletin officiel de l'éducation nationale 11 juillet 2006

³ On pourra se reporter au site de l'IEFP www.lafinancepourtous.com pour trouver également des exemples étrangers d'introduction d'une culture financière à l'école.

L'Institut pour l'Éducation Financière du Public (IEFP) et l'Éducation Nationale

Créé en 2006 sous l'impulsion de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et soutenu notamment par NYSE Euronext, la FBF, la Banque de France et la France Mutualiste, l'Institut pour l'Éducation Financière a pour premier objectif de donner aux jeunes, à leurs professeurs et à leurs parents les bases d'une culture financière. Dès le départ, l'Éducation Nationale s'est associée à cette association loi de 1901. Bernard Simler, inspecteur Général de l'Éducation Nationale en est actuellement vice président.

1 - Un programme d'actions diversifié qui inclut prioritairement les jeunes

L'IEFP est convaincu que l'apprentissage d'une culture de base dans le domaine des finances personnelles est une question de grande importance en particulier pour les jeunes. Il ne s'agit pas de faire de chacun un spécialiste des questions financières mais de permettre d'accéder aux connaissances et aux compétences qui seront indispensables dans la vie personnelle, professionnelle et comme citoyen.

A l'appui de cette démarche, l'IEFP a fait réaliser dès le 4^{ème} trimestre 2006, par l'institut CSA une enquête pour mesurer le comportement des jeunes de 15 à 20 ans vis-à-vis de l'argent et leurs connaissances dans le domaine financier. Elle révèle que si ces dernières s'avèrent limitées, les jeunes se montrent ouverts à une pédagogie de l'argent.

Une première action d'envergure de l'institut a été la création d'un site internet grand public.

Ouvert en juin 2007(www.lafinancepourtous.com), il a été conçu :

- pour apporter une première réponse concrète, pratique et pédagogique à tous ceux qui souhaitent s'initier à la finance ou cherchent une information y ayant trait ;
- pour fournir à chacun des éléments d'aide pour mieux construire ses projets et pour dialoguer avec son intermédiaire financier.

2 - La réalisation d'outils pour l'enseignement scolaire

L'éducation financière n'est pas, au lycée, une discipline identifiée. Cependant, à l'occasion de la mise en œuvre des programmes de plusieurs matières, mathématiques, histoire et géographie et bien sûr Sciences économiques et sociales (SES) et Economie et gestion (EG), il existe de nombreuses possibilités pour faire découvrir aux élèves les éléments essentiels à une culture de base en finances personnelles.

S'inscrivant dans une démarche non commerciale d'intérêt général, l'IEFP vient de réaliser un ensemble de modules pédagogiques traitant d'éducation financière destinés aux enseignants de SES et EG pour les aider à exploiter ces possibilités.

Ces modules ont été élaborés dans le cadre d'un groupe de travail réunissant des enseignants de SES et EG et des membres de l'équipe de l'IEFP. Construits pour être parfaitement intégrés dans la progression annuelle telle que prévue par les programmes de chacune de ces deux disciplines, ils sont accessibles gratuitement dans l'espace Enseignants du site.

L'IEFP est ouvert aux remarques et suggestions des enseignants. Ils peuvent faire part de leurs propositions, notamment pour la construction de nouveaux modules, en se connectant directement au site www.lafinancepourtous.com.

3 – Les Rencontres de l'IEFP

L'IEFP a organisé une première rencontre avec les enseignants en décembre 2007 afin d'engager une réflexion avec des professeurs de Sciences économiques et sociales et d'Economie-Gestion de la Région Parisienne. Cette rencontre à laquelle plus d'une centaine d'enseignants ont participé a suscité un intérêt réel. C'est pourquoi l'IEFP a décidé d'instituer des rencontres annuelles afin de poursuivre et approfondir un dialogue déjà fructueux.

La 2ème Rencontre s'est déroulée le Mercredi 14 janvier 2009.

Cette manifestation qui a rassemblé plus de 200 d'enseignants des trois académies d'Ile de France (Paris, Versailles et Créteil) comportait deux parties :

- La crise financière actuelle, un sujet pour l'enseignement de l'économie ?
- La culture financière, une composante de la culture économique à l'école

Les débats ont été conduits par Bernard Simler, inspecteur général de l'Education nationale et Vice-président de l'IEFP.

Le débat a réuni Elie Cohen, économiste, directeur de recherche au CNRS, Jean-Hervé Lorenzi, professeur d'économie à Paris Dauphine et Président du Cercle des économistes, avec l'intervention enregistrée de Christian de Boissieu, professeur à Paris I et Président-délégué du Conseil d'analyse économique.

La table-ronde sur la culture économique et financière à l'école a rassemblé Pierrette Crosemarie, membre du Conseil économique et social, Michel Pébereau, président de BNP Paribas et membre du Haut conseil pour l'éducation et Bernard Simler.

**Propositions d'éléments constitutifs
d'une éducation financière
à l'école**

Les compétences qu'il faudrait avoir acquises

A la fin du primaire	A la fin de la scolarité obligatoire	A la fin du second cycle de l'enseignement secondaire
Les élèves doivent être capables de	Les élèves doivent être capables de	Les élèves doivent être capables de
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comprendre qu'il y a des désirs et des besoins. Comprendre que les ressources pour satisfaire les besoins sont limitées. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Classer les biens et services selon différents critères. Faire des choix comparatifs simples en tant que consommateur et notamment en fonction des prix. Comprendre que la satisfaction de ses besoins peut nécessiter des arbitrages (consommation / investissement ; crédit/épargne ; satisfaction immédiate / différée). 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comprendre que leurs choix en matière de consommation d'investissement et d'épargne peuvent être conditionnés par des valeurs et attitudes.
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comprendre que les activités économiques permettent de se procurer les biens et services pour satisfaire les besoins. Comprendre que le travail est un élément déterminant qui permet de se procurer des ressources. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comprendre que les ressources disponibles sont d'origine diverse (notions de revenus, de crédit et d'épargne). 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comprendre qu'une partie des ressources de chacun sert au fonctionnement de la collectivité.
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comprendre que les ressources se présentent aujourd'hui essentiellement sous une forme monétaire. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Distinguer les principaux moyens de paiement. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Savoir utiliser des services financiers élémentaires et des outils appropriés à la gestion de ses finances personnelles.
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Distinguer les ressources des dépenses. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Construire un budget simple 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Construire son budget personnel
	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comprendre qu'en matière de consommation, d'investissement, d'épargne et de crédit, il y a des risques. Comprendre qu'il est possible de se prémunir contre certains risques (notion d'assurance). 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comprendre la relation entre risques et rendements financiers.
	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comprendre qu'il est nécessaire de se procurer des informations pour faire ses choix en matière de consommation, d'investissement, d'épargne et de crédit. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mobiliser des sources d'information pertinente en matière de consommation, d'investissement, de crédit et d'épargne : Mobiliser des connaissances juridiques et financières élémentaires en vue d'une première expérience professionnelle ou d'insertion dans la vie active. Lire et signer un contrat, comprendre une feuille de paie.
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comprendre qu'il y a des dimensions morales à l'utilisation de l'argent dans la vie quotidienne. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comprendre que l'utilisation de l'argent a des dimensions sociales (redistribution des revenus). 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comprendre que les choix financiers engagent la responsabilité des consommateurs et des fournisseurs de produits financiers (découvert, surendettement, absence d'assurance...) Comprendre les principaux types de dépenses sociales.

Les connaissances liées à ces compétences

	Acquis à la fin du primaire	Acquis à la fin de la scolarité obligatoire	Acquis à la fin du second cycle de l'enseignement secondaire
Thème 1 : l'argent et les moyens de paiement	▶ La monnaie, instrument de paiement.	▶ La monnaie instrument de paiement, instrument d'échange, instrument d'épargne.	▶ La masse monétaire, ses principales composantes et ses contreparties.
	▶ Les formes élémentaires des moyens de paiement (pièces et billets).	▶ Les différentes formes de monnaie (monnaie fiduciaire, monnaie divisionnaire, monnaie scripturale).	▶ Les différentes formes de comptes bancaires et de livrets d'épargne ; leurs modes de fonctionnement.
	▶ L'argent, ensemble de moyens permettant d'acquérir des biens ou des services.	▶ Les instruments de paiement et les instruments de crédit (pièces et billets, carte de paiement, virement et carte de crédit).	▶ La création de monnaie, ses acteurs et ses mécanismes.
	▶ La monnaie instrument de paiement d'un pays ou d'un groupe de pays (à partir du cas de la France et de l'Euro).	▶ La notion de devise et de taux de change.	▶ La notion de parité de pouvoir d'achat ; appréciation et dépréciation d'une monnaie.

Thème 2 : Ressources, dépenses et budget personnel	▶ Les principales ressources possibles : ressources liées à une activité et autres types de ressources (argent de poche, cadeau, salaire, prestation...).	▶ Les différentes sources de revenus : revenus d'activité (salaires, honoraires, traitements), revenus de la propriété (loyers, intérêts et dividendes), revenus mixtes (bénéfices industriels et commerciaux), revenus sociaux (allocations et prestations sociales).	▶ Le revenu disponible des ménages. Les notions de revenu brut et de revenu net, de revenu direct et de revenu indirect. Les principaux prélèvements sociaux et fiscaux. Le contrat de travail
	▶ La notion de dépense individuelle. La notion de prix des biens et des services.	▶ La nature des besoins (primaires, secondaires) et des différents types de dépenses; La diversité des prix des biens et des services.	▶ Les dépenses de consommation : coefficients budgétaires, coût d'achat, coût d'usage. L'inflation et le pouvoir d'achat.
	▶ La notion de compte; le budget familial	▶ La notion de solde comptable (équilibre, excédent, déficit).	▶ La gestion et l'optimisation du budget personnel (rôle du temps, du risque et de l'incertain). Les notions de flux et de stock.

	Acquis à la fin du primaire	Acquis à la fin de la scolarité obligatoire	Acquis à la fin du second cycle de l'enseignement secondaire
Thème 3 : Crédit, épargne et placements des particuliers	▶ La notion d'épargne et les formes élémentaires d'épargne (tirelire ; livret A).	▶ Les principaux types d'épargne ; thésaurisation et placements, épargne liquide et non liquide. Les revenus de l'épargne. Investissement et patrimoine : investissement et patrimoine immobilier, investissement et patrimoine financier.	▶ Les différentes formes de placements financiers. Les différents risques financiers. Les notions de rendement (rendement économique et rendement financier). Le couple rendement/risque.
	▶ Les notions d'emprunt et de dette.	▶ Les principaux types de crédit aux ménages: crédit à la consommation, crédit personnel, crédit renouvelable ou permanent, crédit immobilier.	▶ Les mécanismes du crédit (conditions d'octroi, garantie, hypothèque). Le tableau d'amortissement, le TEG et le coût du crédit. Les principaux types de crédit proposés aux jeunes.
	▶ La notion d'intérêt.	▶ Intérêt simple - intérêt composé - coût du crédit	▶ La rentabilité d'un placement et son calcul. La notion de plus value.
Thème 4 : Droits et responsabilité des consommateurs et des épargnants	▶ Les droits élémentaires du consommateur; l'information commerciale et environnementale sur des produits (emballage, affichages). La publicité	▶ La notion de contrat : achat, vente, location ; assurance ; produit financier. La notion de concurrence et son exercice par les consommateurs	▶ Les notions de convention de compte, de contrat d'assurance, de contrat de prêt, de contrat de location, d'abonnement. Les droits et devoirs liés à un contrat (délais de paiement ; délais de rétractation ; réclamation ; opposition).
	▶ Biens et services gratuits / Biens et services non gratuits.	▶ La notion de règle publique. Le taux d'usure. Le téléchargement.	▶ Les services financiers de base (droit au compte, droit au chèque et droit à une carte de paiement). Le surendettement. L'investissement socialement responsable.
Thème 5 : Finance, économie et société	▶ Les notions d'entreprise (entreprise privée, entreprise publique) et d'organisation.	▶ Les comptes simplifiés de l'entreprise.	▶ Les notions de capital social, part sociale, action, obligation. Le financement de l'entreprise
	▶ La notion de dépense publique. Le budget de l'école.	▶ Le budget simplifié de l'Etat et celui des collectivités (commune, département, région).	▶ La notion de prélèvement obligatoire. Les notions d'équilibre et de déficits publics. Les notions de dette publique et de dette sociale. Budget de l'Etat et budget social de la nation. Budget de l'Union européenne, Les notions de politique fiscale et de politique budgétaire.
		▶ La notion d'intermédiation financière. Le rôle des principales institutions financières (banques ; banques centrales ; assurances).	▶ Rôle et fonctionnement des marchés financiers. Les régulations bancaires et financières : modalités et institutions. Globalisation financière. La notion de politique monétaire.
			▶ Finance, croissance, fluctuations économiques et crises financières. Finance et développement durable.

Une préoccupation croissante des institutions Internationales et européennes

Extrait de la Recommandation du conseil de l'OCDE concernant « Les principes et les bonnes pratiques relatifs à la sensibilisation et l'éducation financières » (juillet 2005) :

« L'éducation financière doit commencer à l'école. La population doit être formée aux questions financières à un stade aussi précoce que possible dans la vie ».

Extrait des conclusions de la conférence internationale sur l'éducation financière organisée conjointement par l'OCDE et le Trésor des Etats-Unis
(Washington D.C. 7/8 mai 2008)

“En commençant à l'école – Une priorité de politique publique essentielle pour renforcer la conscience des individus, la connaissance, les compétences et la responsabilité vis-à-vis des questions financières et des décisions devrait être de promouvoir, augmenter et faciliter l'éducation financière aux enfants le plus tôt possible dans leur vie. Inclure l'éducation financière dans les programmes scolaires est une tâche particulièrement stimulante dans la plupart des juridictions. Des méthodes alternatives attrayantes peuvent être développées (tels les mathématiques) et des méthodes d'enseignement innovantes peuvent être adaptées pour assurer le fait que les élèves apprennent par le biais de jeux et de situations de vie réelles ».

Extraits de la Communication de la Commission Européenne sur l'éducation financière
(18 décembre 2007) :

« Les consommateurs doivent bénéficier d'une éducation en matière économique et financière dès que possible à partir de l'âge scolaire. Les autorités nationales devraient envisager de faire de l'éducation financière une matière obligatoire des programmes scolaires. Il est primordial d'acquérir des connaissances économiques et financières de base dès l'école primaire et secondaire. La Commission a publié une recommandation sur les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (2006/962/CE), qui appuie le développement de compétences telles que la capacité à appliquer des raisonnements mathématiques dans des situations quotidiennes, une compréhension du fonctionnement général de l'économie et la capacité à planifier et gérer sa vie. Les autorités nationales et régionales chargées de l'éducation devraient donc réfléchir à la manière d'intégrer l'éducation économique et financière dans les programmes scolaires ».

Extraits de la Résolution du Parlement européen sur la protection des consommateurs:
amélioration de l'éducation et de la sensibilisation des consommateurs en matière de
finances et de crédit (18 novembre 2008) :

« (Le Parlement européen) encourage les États membres à inclure l'éducation financière dans les programmes de l'enseignement primaire et secondaire établis par les institutions compétentes, afin de développer les compétences nécessaires dans la vie de tous les jours, ainsi qu'à organiser la formation systématique des enseignants à cette question ».

Quelques exemples de mise en œuvre d'une éducation financière à partir du socle commun de connaissances et de compétences

Le socle commun de connaissances et de compétences fixe les repères culturels et civiques qui constituent le contenu de l'enseignement obligatoire⁴. Disposition majeure de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École du 23 avril 2005, le socle commun ne se substitue pas aux programmes de l'école primaire et du collège. Il en fonde les objectifs pour définir ce que nul n'est censé ignorer en fin de scolarité obligatoire.

Il s'organise en sept compétences :

- la maîtrise de la langue française ;
- la pratique d'une langue vivante étrangère ;
- les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique ;
- la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication ;
- la culture humaniste ;
- les compétences sociales et civiques ;
- l'autonomie et l'esprit d'initiative.

Chacune de ces grandes compétences est conçue comme une combinaison de connaissances fondamentales, de capacités à les mettre en œuvre dans des situations variées et aussi d'attitudes indispensables tout au long de la vie.

La déclinaison du socle commun de connaissances et de compétences ouvre un vaste champ de possibilités pour l'enseignement de différents aspects des compétences financières de base. Réciproquement, de nombreuses dimensions de ce domaine peuvent être utilisées pour traiter un aspect du socle.

Nous en donnons ici quelques illustrations non exhaustives :

⁴Ministère de L'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Décret no 2006-830 du 11 juillet 2006 relatif au socle commun de connaissances et de compétences et modifiant le code de l'éducation.

Compétence 3. Les principaux éléments de mathématiques.

« Capacités

- de saisir quand une situation de la vie courante se prête à un traitement mathématique, l'analyser en posant les données puis en émettant des hypothèses, s'engager dans un raisonnement ou un calcul en vue de sa résolution, et, pour cela :
- savoir quand et comment utiliser les opérations élémentaires ;
- contrôler la vraisemblance d'un résultat ;
- reconnaître les situations relevant de la proportionnalité et les traiter en choisissant un moyen adapté... »

► Résolutions de problèmes, calculs de proportionnalités, notion et calculs de taux d'intérêt, mesure du temps, réduction à l'unité, utilisation de feuilles de calcul, de tableaux comptables, d'échéanciers etc....peuvent être **traités à partir de problèmes, voire de scénarii pédagogiques centrés sur l'élaboration et la gestion d'un budget (personnel, virtuel, de l'école...)**⁵.

Compétence 4. La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication

(Domaine également développé dans le B2i)

« Capacités

« La maîtrise des techniques de l'information et de la communication est développée en termes de capacités dans les textes réglementaires définissant le B2i:

- s'approprier un environnement informatique de travail ;
- créer, produire, traiter, exploiter des données ;
- s'informer, se documenter ;
- communiquer, échanger.

« Attitudes

« Le développement du goût pour la recherche et les échanges d'informations à des fins éducatives, culturelles, sociales, professionnelles doit s'accompagner d'une attitude responsable – domaine également développé dans la définition du B2i - c'est-à-dire :

- une attitude critique et réfléchie vis-à-vis de l'information disponible ;
- une attitude de responsabilité dans l'utilisation des outils interactifs. »

► **Multiplés contributions possibles de l'éducation financière pour l'apprentissage et la validation des compétences des B2i** de l'école et du collège : Sur les questions de prix et de pouvoir d'achat, sur l'établissement d'un budget, la consommation et les dépenses, la tenue des comptes, sur l'organisation et le financement d'une activité (séjour linguistique par exemple)...

⁵Ces outils peuvent être utilisés dans des initiatives pédagogiques amenant les élèves à réfléchir aux questions de budget, d'endettement, à leur propre relation à l'argent, sur les notions de revenus, de dépenses, de projets, d'investissement (d'où vient l'argent et où il va...).

Compétence 5. La culture humaniste

« Connaissances

...Les élèves doivent comprendre l'unité et la complexité du monde par une première approche :

...

- des grands principes de la production et de l'échange ...*
- des notions de ressources, de contraintes, de risques ...*
- des éléments de culture politique : les grandes formes d'organisation politique, économique et sociale (notamment des grands Etats de l'Union européenne), la place et le rôle de l'Etat ... »*

« Capacités

... - de mobiliser leurs connaissances pour donner du sens à l'actualité ».

► **Nous vivons dans une économie mondialisée. Une culture humaniste, dans ce contexte, doit intégrer des connaissances solides et positives sur les échanges et le marché, ainsi qu'une bonne compréhension des fonctions collectives et des besoins de mutualisations.**

A ce titre, des savoirs de base sont indispensables sur :

- **l'échange** : l'échange au cœur des actes économiques fondamentaux (production, répartition, consommation) ; l'échange marchand et l'échange non marchand ; les différents types de marchés et d'acteurs économiques (entreprises, administrations publiques)...

- **l'argent** : outil de liberté et de mise en relation des Hommes ... et source possible d'aliénation; l'argent mesure des valeurs ; les prix et leur formation ; les coûts et la valeur du travail humain ; L'inflation, ses causes et effets...

- **le financement** : le prix du temps, les notions de risque et de rendement; l'échange de risque et de promesse au cœur du crédit et de la finance ; le rôle de ceux ci pour l'économie et pour la vie personnelle ; la distinction entre consommation et investissement ; les acteurs et les marchés financiers... Des exemples tirés de l'étude du marché des actions ou de la comparaison entre divers types de placements pourront illustrer ces concepts.

- **Les notions de contrainte, de mutualisation, de solidarité et les fonctions collectives** : les choix, les arbitrages entre dépenses individuelles et dépenses collectives pour satisfaire certains besoins ; les différentes formes possibles (assurances, dépense publique de l'Etat, des communes, des départements et des régions) ; les valeurs qui sous-tendent ces choix... mais aussi les choix et les arbitrages au sein du budget familial.

Compétence 6. Les compétences sociales et civiques

A. - Vivre en société :

« Attitude

- conscience de la contribution nécessaire de chacun à la collectivité ;*
- sens de la responsabilité par rapport aux autres ;*
- nécessité de la solidarité : prise en compte des besoins des personnes en difficulté (physiquement, économiquement), en France et ailleurs dans le monde... »*

- **La santé, la retraite, la pauvreté, ou encore le budget de l'école ou celui de la commune** sont des sujets privilégiés pour :
- faire percevoir que certains besoins ne peuvent être couverts par les revenus personnels courants ;
 - montrer les évolutions passées et les enjeux à venir (démographie, espérance de vie...);
 - expliquer les notions d'assurance, de prélèvement social et fiscal, de solidarité ;
 - montrer l'impact sur le budget personnel et familial,
 - ... et aussi pour faire comprendre les injustices possibles et l'exercice des responsabilités personnelles.

Compétence 6. Les compétences sociales et civiques

B. - Se préparer à sa vie de citoyen :

« Connaissances

Quelques notions juridiques de base, et notamment :

- *le principe de responsabilité et la notion de contrat, en référence à des situations courantes (signer un contrat de location, de travail, acquérir un bien, se marier, déclarer une naissance, etc.) ;*
- *quelques notions de gestion (établir un budget personnel, contracter un emprunt, etc.) ... »*

► **La banque et les multiples dimensions des relations que l'on a avec un établissement bancaire** constituent une entrée particulièrement intéressante pour de tels apprentissages. De nombreux scénarii pédagogiques peuvent être imaginés (incluant éventuellement des jeux de rôle), facilités par la présence d'au moins un établissement financier dans chaque commune où existe un collègue.

Compétence 7. L'autonomie et l'initiative

L'esprit d'initiative

« Il faut que l'élève se montre capable de concevoir, de mettre en œuvre et de réaliser des projets individuels ou collectifs dans les domaines artistiques, sportifs, patrimoniaux ou socio-économiques (souligné par nous). Quelle qu'en soit la nature, le projet – toujours validé par l'établissement scolaire – valorise l'implication de l'élève... »

► Nous suggérons que dans ces enseignements, par nature transversaux, **les dimensions financières** de l'élaboration et de la mise en œuvre de ces projets, quelles que soient leur nature et leur domaine, soient explicitement traités.

Les modules de l'Institut pour l'Education Financière du Public

L'Institut pour l'Education Financière du Public vient de réaliser un ensemble de modules pédagogiques traitant d'éducation financière, destinés aux enseignants de sciences économiques et sociales (SES) et d'économie-gestion (EG) d'une part et de mathématiques d'autre part. Ces modules sont accessibles gratuitement dans l'espace Enseignants de son site www.lafinancepourtous.com.

Ces modules aideront les enseignants à exploiter ces possibilités. Ils répondent à la fois aux contraintes générales qui s'imposent à tout enseignant (durée de la séquence, démarches pédagogiques disciplinaires à valoriser, finalités de la formation...) et aux objectifs visés par une « éducation financière à l'école ».

Ils ont le mérite d'ancrer les savoirs dans la réalité concrète des rapports à l'argent, au crédit et à la finance. Ces modules ont été élaborés dans le cadre de groupes de travail réunissant des enseignants de mathématiques, de sciences économiques et sociales (SES) et d'économie-gestion (EG) ainsi que des membres de l'équipe de l'IEFP.

Ils sont construits pour être intégrés dans la progression annuelle telle que prévue par les programmes de chacune de ces deux disciplines. Ils ont été soigneusement conçus en termes d'exigences, d'activités et d'exercices.

Ils peuvent faire l'objet d'une étude systématique par les enseignants, donnant ainsi une unité aux apprentissages en matière d'éducation financière. Mais ils peuvent aussi être utilisés plus ponctuellement en fonction des choix pédagogiques que les enseignants seront amenés à faire dans l'élaboration de leur projet de cours annuel.



www.lafinancepourtous.com

LES MODULES D'ECONOMIE

La monnaie

- Monnaie, lien économique et politique et QCM

Les moyens de paiement

- Monnaie métallique / monnaie fiduciaire
- Monnaie scripturale
- Tentations et dangers dans la gestion de son budget
- Les moyens de paiement spécifiques
- Le télépaiement et QCM

Les instruments de financement et les mécanismes

- Crédit et financement des ménages
- Le surendettement des ménages
- Protection du consommateur en matière de crédit
- Une entreprise, son développement et son financement à chaque étape

Création monétaire, système bancaire et monétaire

- L'€uro comme instrument de paiement dans le système européen (€urosystème) et QCM
- Banque et autres sociétés de crédit
- Le Crédit Municipal de Paris (CMP) « la banque historique des parisiens » et QCM
- Banque Centrale, SEBC et politique monétaire
- La loi de Gresham

LES MODULES DE MATHEMATIQUES

Niveau 6^{ème}

- Entiers, décimaux et opérations
- Proportionnalité, pourcentage
- Organisation des données

Niveau Cycle central (5^{ème} et 4^{ème})

- Calcul numérique
- Calcul littéral
- Proportionnalité
- Organisation des données

Niveau 3^{ème}

- Proportionnalité, pourcentage
- Equations, inéquations, systèmes
- Fonctions linéaires et affines

Exemple de module d'économie

Le crédit et le financement des ménages

Liens avec les programmes de SES (2^{nde} 1^{ère})

Consommation et revenus.
L'équilibre financier des agents.
Le financement de l'économie.
Crédit, taux d'intérêt, création monétaire.

Liens avec les programmes de STG (1^{ère} T^{ale})

La consommation.
Le financement de l'économie.
La demande de produits des ménages.

Notion :

Emplois, ressources, revenus – Besoin et capacité de financement – Consommation – Epargne – Budget – Crédit – Calcul de proportions

Objectifs :

Différence entre les notions comptables d'emplois et ressources. Calcul du besoin de financement. Lecture d'un budget familial, calcul d'une capacité de financement. Critères de choix d'un crédit.

Temps prévu :

2 heures

L'achat d'un scooter

Document 1



Hugo, élève de terminale, désire acquérir un scooter.

Il dispose d'une épargne de 1 000 € qu'il a constituée en économisant l'argent reçu lors des différents anniversaires et des fêtes diverses.

Il se renseigne auprès du revendeur de scooter. Le modèle qu'il convoite coûte 2 500 €.

Questions

- 1 – Recherchez dans le site « la finance pour tous », la définition des termes « **emploi** », « **ressource** » « **épargne** »
- 2 – Complétez le tableau des emplois et des ressources d'Hugo avec les termes et les montants suivants :
 - Scooter
 - Epargne
 - 1 000 €
 - 2 500 €

Emplois	Ressources

- 3 – Que constatez-vous entre les emplois et les ressources ?
- 4 – Calculez la différence entre les emplois et les ressources ?

Le budget familial

Document 2

Hugo se rend à la banque de ses parents (dans laquelle, ils possèdent un compte courant) pour couvrir son besoin de financement (achat de son scooter). Il demande un crédit. Le conseiller Mr MICHAUD, lui répond par la négative.

En effet, Hugo n'a pas de revenus réguliers. Le conseiller lui annonce qu'il ne pourra contracter lui-même un crédit, mais il faut que le crédit soit pris par ses parents.

Le soir même, Hugo fait le point avec ses parents. Ses parents mettent sur la table le budget familial et tout le monde réfléchit à l'éventualité de ce crédit.



Budget familial mensuel des parents d'Hugo en Euros.

Dépenses (Emplois)		Revenus (Ressources)	
Nourriture	700,00	Salaires nets des deux parents	4 059,00
Habillement	144,00	Prestations sociales (allocations familiales)	120,32
Loyer et dépenses de logement	1 280,00		
Meubles	185,00		
Santé	104,00		
Transport	452,00		
Communications	190,00		
Loisirs, culture	290,00		
Impôts divers	700,00		
Total	4 045,00	Total	4 179,32

Questions

- 1 – Calculez la part de chaque dépense par rapport au total.

Remarque :

La consommation des ménages est calculée au niveau national. L'Insee publie chaque année les chiffres relatifs à cette consommation. Nous vous conseillons de vous rendre sur le site de l'Insee sur le tableau « **Evolution de la consommation des ménages par fonction** » (http://www.insee.fr/fr/ffc/chifcle_fiche.asp?tab_id=301)

- 2 – Dans ce document, comment appelle-t-on la répartition des dépenses ? Cherchez sur le site de l'Insee, la définition de cette notion ?
- 3 – Sur le site de l'Insee, à l'aide du tableau « **le salaire médian par profession** », déterminez quelle est la profession possible de chacun des parents (en prenant l'hypothèse d'une égalité de salaire) ? (http://www.insee.fr/fr/ffc/chifcle_fiche.asp?tab_id=505)
- 4 – Recherchez sur le site Service Public.fr, combien d'enfants a le couple, pour percevoir 120,32 € d'allocations familiales ?
- 5 – Que constatez-vous entre les totaux des deux colonnes du tableau du budget familial des parents d'Hugo ?
- 6 – Comment appelle-t-on cette différence ?
- 7 – Quelle est sa périodicité ?
- 8 – A la fin de l'année (en supposant, une régularité dans les dépenses), quel est le montant cumulé de la capacité de financement ?
- 9 – S'ils décident d'aider leur fils, sans puiser dans leur épargne des années précédentes, au bout de combien de temps pourront-ils financer les 1 500 € nécessaires ?
- 10 – Pour procéder à l'achat immédiat sans puiser dans leur épargne, que peuvent faire les parents d'Hugo ?
- 11 – S'ils refusent d'aider leur fils, quelle peut être l'affectation de leur capacité de financement ?
- 12 – Cherchez sur le site lafinancepourtous.com, la définition de l'épargne et les répartitions possibles de cette épargne.

Définition :

On parle de **capacité de financement** lorsqu'un agent économique dispose de ressources supérieures à ses emplois.

Ressources des ménages

Les ressources des ménages sont principalement constituées des salaires perçus, des revenus de la propriété (intérêts, dividendes, revenus fonciers,...), de recettes provenant de leur production marchande et de prestations sociales. Le solde du compte d'exploitation des ménages propriétaires d'entreprises individuelles est dénommé "revenu mixte" : ce revenu est qualifié de "mixte" parce qu'il correspond indistinctement à la rémunération du travail de l'entrepreneur individuel et à la rémunération de son capital productif (**Insee**) **Prestations sociales** (ou Transferts sociaux) Les prestations sociales (ou transferts sociaux) sont des transferts versés (en espèces ou en nature) à des individus ou à des familles afin de réduire la charge financière que représente la protection contre divers risques. (**Insee**)



Le choix d'un crédit

Document 3

Hugo et ses parents examinent la proposition de crédit de M. Michaud, à leur banquier.
Pour établir son offre de prêt, M. Michaud a pris en compte les éléments suivants :

- Les parents d'Hugo sont des clients sérieux depuis plus de 10 ans.
- Ils ont des salaires d'un montant de 4000 euros à eux deux.
- Une situation professionnelle stable : ils sont fonctionnaires depuis 5 et 10 ans.
- Ils perçoivent en outre 120 euros d'allocations familiales.
- Ils ont deux enfants à charge.
- Leur loyer mensuel s'élève à 1280 euros.
- Ils n'ont aucun emprunt immobilier ou à la consommation.

Questions

- 1 – Pourquoi M. Michaud prend-il en compte le montant du salaire des parents d'Hugo ?
- 2 – De même, quels autres revenus prend-il en compte et pourquoi ?
- 3 – A quoi compare-t-il ces ressources ?
- 4 – Quels autres éléments prend-il en compte et pourquoi ?

Document 4

M. Michaud propose au couple un prêt personnel qui sera une somme d'argent mise à leur disposition sur leur compte courant et qu'ils pourront utiliser pour l'achat du scooter (mais ils peuvent dépenser cet argent autrement s'ils le souhaitent).

Il leur propose un prêt de 1500 euros remboursables en 36 mensualités de 46,65 euros au TEG de 9,11 % (taux effectif global).

Le coût total du crédit s'élève à 207,40 euros.

L'assurance est facultative et le coût du dossier de 28 euros.

Questions

- 5 – Qu'est-ce que le taux d'intérêt ? Cherchez la définition sur le site "La finance pour tous".
- 6 – Qu'est-ce que le TEG ?
- 7 – Qu'est-ce que le coût total du crédit ?

Document 5

Les parents décident de consulter des organismes de crédit à la consommation, sur Internet : une offre retient leur attention : Il s'agit d'un crédit « revolving », c'est-à-dire une réserve d'argent renouvelable qui peut atteindre 10 000 € maximum et pour laquelle ils remboursent selon leur utilisation.

Pour une utilisation jusqu'à 1500 €, le TEG est de 20,56 % révisable (c'est-à-dire modifiable).

Questions

- 8 – Expliquez le mécanisme du crédit « revolving ». En quoi est-il différent d'un crédit classique ?
- 9 – Quel est le coût total du crédit ?
- 10 – Comparez ces offres de prêt (banquier et crédit renouvelable) ?

Après réflexion, ils décident d'accepter l'offre de prêt de Mr Michaud et d'acheter ainsi le scooter désiré par Hugo. Ils laissent donc de côté le crédit "revolving".

Exemple de module de mathématiques

Proportionnalité, pourcentage – Niveau 3^{ème}

Proportionnalité - Pourcentage

 Ce lecteur MP3 a augmenté de 5 % le 1^{er} janvier 2006, puis 5 % en 2007, puis 5 % en 2008

Maxime : Il a augmenté de 15 %

Léa : Non, il a augmenté de 15,7625 %

Cécile : Ah non, Il a augmenté de 125 %

■ Qui a raison ? Justifier votre réponse

Activités Exercices

9

Proportionnalité - Pourcentage

Mais quelle formule choisir ?

VERT mobile

Formule 1 :
Téléphone gratuit
Forfait mensuel : 2 heures
36 €

Formule 2 :
Téléphone : 108 €
Forfait mensuel : 2 heures
21,60 €

Sumsom GSM

■ Quel est le coût du portable pour chacune des 2 formules si Léa le conserve seulement 2 mois ? 3 mois ?

■ A partir de combien de mois d'utilisation de son téléphone Léa a-t-elle intérêt à choisir la Formule 2 ?

■ Si Léa conserve son téléphone une année complète sans dépasser son forfait de deux heures quel est le prix d'une minute pour les 2 formules ?

Activités Exercices

11



IEFP – La finance pour tous

41, Bd des Capucines
75002 Paris

contact@lafinancepourtous.com

Tél : 01 44 50 00 80

www.lafinancepourtous.com